

# Portage de repas à domicile



Démarche  
en ligne



V6 07032024

Services municipaux et CCAS

Horaires d'ouverture

Lundi, mercredi, jeudi, et vendredi  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Mardi, de 12h à 18h

Numéro unique gratuit :  
**08000 13140**

# Portage de repas à domicile

## Pour qui ? Conditions ?

- Résider sur la commune
- Être en situation de handicap, de dépendance (sortie d'hospitalisation, dépendance, APA, aide caisse de retraite) ou isolé
- Avoir une ligne téléphonique

## Où ?

### CCAS

Maison des services  
4 Boulevard du Dr Minet  
13140 Miramas  
Tél : 0800013140  
Mail : [ccas@mairie-miramas.fr](mailto:ccas@mairie-miramas.fr)

## Quand ?

Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
Le mardi  
de 12h à 18h

## Comment ?

- À l'accueil
- Sur [www.miramas.fr](http://www.miramas.fr) (démarche en ligne)
- Par mail
- Par courrier

## Délais ?

Sous 10-15 jours maximum

## Coût ?

5,85€ par jour et par personne

- Repas de midi : entrée, plat et dessert
- Repas du soir : potage et laitage
- Pain

## Possibilité d'aide sociale

